

Avis adopté à la séance plénière du 27 janvier 2021

Climat, neutralité carbone et justice sociale Avis du CESE sur le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

Déclaration du groupe des Associations

Le groupe des associations tient à saluer la rigueur de l'approche des rapporteurs pour avoir traité cet avis dans des délais si contraints. Il les remercie pour la clarté, dès l'introduction, de la méthode précisant les sujets qui n'ayant pu faire l'objet d'un examen approfondi ont été mis de côté pour ne pas prendre le risque d'un traitement maladroit ou lacunaire.

Rappelons que ce travail en urgence a été rendu possible grâce aux dix années passées : le CESE s'est saisi depuis longtemps des questions climatiques, en particulier au sein de la Section de l'Environnement ; d'une manière transversale, la lutte contre le changement climatique et les nombreux risques associés sont au cœur des réflexions de toutes les formations de travail.

Cet avis marque également la conclusion d'une expérience très intéressante : la Convention citoyenne pour le climat. Si beaucoup étaient sceptiques au départ, le résultat des travaux et l'appropriation de cette démarche par les 150 citoyen.ne.s ont montré la pertinence de ce type d'outil au service de la démocratie.

C'est pourquoi il convient de prendre très au sérieux les préconisations de cet avis.

Sans revenir sur le détail des 36 propositions, le groupe des associations reprend à son compte quelques idées-fortes du texte :

Oui, si le projet de loi prévoit des étapes utiles pour la mise en œuvre de L'Accord de Paris et l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone, son manque d'ambition est à regretter.

Aux côtés du CESE, notre groupe recommande un changement profond de méthode pour apaiser le débat et rassurer la population par la transparence, la coélaboration et la codécision.

Il se joint à l'invitation faite aux pouvoirs publics à tenir leurs propres engagements et à garantir la cohérence de l'action publique dans l'espace et dans le temps.

Enfin, collectivement, nous affirmons que tout projet climatique doit impérativement prendre en compte la vie des gens, leurs difficultés et leurs capacités, que notre responsabilité est collective: nous devons tout mettre en œuvre pour changer nos modèles, pour que ces changements de modèle ne laissent personne au bord du chemin.

Les associations et fondations tiennent enfin à rappeler la richesse et la diversité de notre économie sociale, alternative et solidaire qui apporte des réponses à chaque question et propose des solutions pérennes, collectives, territoriales et sectorielles, adaptées à tous les profils et à toutes les situations. C'est en mobilisant l'ensemble des forces vives de la Nation que nous réussirons à lutter contre le changement climatique avec justesse, dans un esprit de concorde et de justice sociale.

Le Groupe des associations a voté cet avis et il remercie très chaleureusement les 150 citoyennes et citoyens de la Convention ainsi que tous les conseillers et conseillères de la Section de l'Environnement.